

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DE LA GRIGONNAIS – 15/12/18

Pour les présences et les absences: voir feuille d'émargement.

## ORDRE DU JOUR

- PV du 13/10 ;
- Questions, remarques ;
- Infos nichoirs ;
- Retour sur la cérémonie du 11 novembre ;
- Travaux à La Gagnerie/La Claie des bois ;
- Rencontre avec le CME du Gâvre
- Préparation des vœux du maire, 19/01

## PV DU 13/10/2018

Adopté à l'unanimité.

## QUESTIONS, REMARQUES

Léone relaie les questions de l'école des Marronniers :

- Une première demande d'avoir plusieurs trompe-l'œil pour faire ralentir la traversée des villages, plutôt qu'un seul ; une autre demande d'installation de dos d'âne dans les villages. Guillaume fait remarquer que le sujet de la sécurité revient à chaque CME.

Monique ajoute que beaucoup de gens parlent de la sécurité dans les villages de la commune. Le conseil municipal adulte réfléchit à un radar pédagogique mobile, un radar avec un logiciel qui enregistre les vitesses et donne des statistiques, pour connaître précisément les traversées de village.

- Un poteau téléphonique est tombé près du rond-point route de Blain.

Monique et Frédéric répondent qu'il est tombé il y a un bon moment et que la région, responsable de la route, est prévenue aussi depuis longtemps ;

- Demande d'installation d'un radar près de la boulangerie.

Monique répond qu'un giratoire (= un rond-point) a été demandé au nord de la commune. Une décision sera prise en 2019 sur ce sujet : soit la route nationale sera déviée, soit elle ne le sera pas. Dans ce dernier cas, il y aura des aménagements. Il faut donc attendre la décision.

Monique propose quand même qu'un courrier soit envoyé, même s'il y en a eu déjà de rédigés.

Virginie évoque la situation d'autres communes où la police municipale ou la gendarmerie aident à traverser les routes dangereuses.

- Installer des lumières en bas de la rue Pasgrimaud. Léone ajoute l'idée d'un détecteur de mouvement.

**Monique** répond qu'il y a en ce moment, au conseil municipal adulte, une réflexion sur comment aménager cette rue, notamment avec des plantations, de la lumière et des voies douces. Une réponse sera donnée en 2019. Des schémas seront amenés au CME.

**Teddy** relaie les questions de l'école Saint-Michel :

- Est-il possible d'installer des porte-manteaux dans la salle du Pré Clos ?  
**Frédéric** dit que ce sera plutôt des portants, avec des cintres.
- **Teddy** fait remarquer que le bar de la salle du Pré Clos, (le « soubassement » précise **Adeline**), est très réussi. « Bravo Nicolas Malo », disent **Frédéric** et **Monique**.
- Demande sur les abribus. **Monique** répond qu'un abribus coûte 1 700 euros.

La commune va en installer un au Plessis (début 2019) et un autre à La Gagnerie (fin 2019) ; c'est inscrit au budget 2019. C'est l'entreprise GRIMOUX qui va s'en occuper. **Monique** avance une idée, après avoir échangé avec **Angèle** qui habite à La Gagnerie : que l'installation des abribus soit à l'avenir fait en fonction du nombre d'élèves du primaire et élémentaire. Pour le collège, c'est la région qui est responsable des aubettes.

Vient le moment des questions des élu-e-s :

- **Luna** demande s'il est possible que le city stade soit nettoyé, il y a des bouts de verres, des papiers de bonbons, des mégots de cigarettes et des feuilles mortes. Elle demande aussi s'il est possible d'installer des lumières autour du city stade, le multi-sport s'y déroule parfois.

**Frédéric** répond que pour l'entretien du city stade, ça peut être vu avec les écoles, peut-être fabriquer des affiches ? Un message va être envoyé aux écoles sur ce sujet.

Concernant l'éclairage : il y a un projet d'éclairage en cours pour éclairer la voie douce entre le lotissement des Litchis et l'école. Il va être étudié la possibilité d'ajouter quelques mètres linéaires pour éclairer le city stade.

- **Luna** demande si des bancs de musculation comme à Nozay pourraient être installés. Des « agrès de musculation », précise **Élise**.

**Monique** dit qu'un « circuit des étangs » est en projet sur la communauté de communes (la « com'-com' ») ; peut-être cela pourrait être relié à ce projet.

## INFOS NICHOTRS

**Monique** dit qu'il était prévu que les nichoirs soient fabriqués par les services techniques de la commune, mais elle a eu l'idée de proposer ce projet au nouveau directeur du périscolaire. Il est d'accord. **Léone** demande si ce sera avec les enfants du périscolaire ; **Élise** dit que ce serait difficile avec un grand groupe. **Monique** dit qu'avec un petit groupe, manipuler la scie est possible. **Élise** approuve.

L'assemblage des nichoirs se fera au mois de février, un samedi. La date sera précisée ultérieurement.

## RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 11/11/18

**Sandra** dit que les parents n'entendaient pas, elle dit qu'il y avait des problèmes de sono. **Léone** ajoute : « on n'a pas appris ensemble. » **Noah** dit que la cloche a sonné trop tard. Sur la cloche, **Frédéric** dit qu'il y a eu une coupure de courant, ce qui explique ce retard.

On continue ou on arrête cet évènement ?

Noah dit : « on continue », Léone : « on s'entraîne ensemble », beaucoup d'élue-s disent vouloir continuer. Frédéric dit qu'il faudra rappeler aux professeurs des écoles et des collègues qu'il faut travailler sur le même modèle.

Nous convenons donc :

- Poursuivre la participation du CME à cet évènement du 11 novembre
- Mais travailler la chanson sur le même modèle
- Se voir avant pour s'entraîner tou-te-s ensemble
- Avoir un-e chef de chœur (un ou une professeur-e ?)

---

### TRAVAUX A LA GAGNERIE, LA CLAIE DES BOIS

---

Frédéric dit que les travaux ont été réalisés à la Gagnerie et à la Claie des Bois. Le département a fait installer un panneau lumineux et des bandes rugueuses.

Anna dit que certains motards et automobilistes passent à gauche pour éviter les bandes rugueuses.

Il est décidé qu'un courrier devra être rédigé pour remercier le département des travaux réalisés. Courrier à Madame DOUET, conseillère départementale.

---

### RENCONTRE AVEC LE CME DU GÂVRE

---

Pour préparer la rencontre avec le CME du Gâvre, une réunion exceptionnelle est fixée le samedi 12/01. Gaëtane, Zachary, Léone et Léonie viendront.

---

Nous nous séparons ensuite en deux groupes pour écrire le discours du CME qui sera prononcé par tou-te-s les élu-e-s le 19 janvier prochain.

---

### PROCHAINE SEANCE

---

Pour les vœux du Maire le 19/01  
**Rendez-vous à 10h30 à la Salle du Mil'lieu**  
 Début à 11h